

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 MARS 2025

N° VILLE_2025DL050

Date de convocation : 21 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : ADHESION AU RESEAU FRANCOPHONE VILLE AMIE DES AINES

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept mars à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Laurence MOULIN, Eddie BREVALLE, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Claude COLIN, Eric MAILLET, Souade KACI, Michel MALTRAIT, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Christine NONY, Nathalie PUVILLAND, Vivien GATCHUESI FEQUENG, Sylvie DOMER, Thierry HAON, Marie THIOLAS, François DARTIGUES, Aurélie VILLENEUVE, Henry DUARTE, Mylène ROUCHOUSE - POUGET, Alexandre DIOT, Benoit ERACLAS, Sandra GAUSSUIN-PISKULA, Guillaume BOUCHARLAT, Lilian MORINON, Michel COMOLI

Excusés / pouvoirs : Christiane PUTHOD (donne pouvoir à Thierry HAON), Nathalie RENE (donne pouvoir à Laurence MOULIN), Saliha MAKHLOUF-MEDJGAL (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Christophe MALMAZET (donne pouvoir à Véronique GIROMAGNY), Ghislaine ARCARO (donne pouvoir à Benoit ERACLAS)

Secrétaires de séance : Marie THIOLAS, Benoit ERACLAS

Rapporteur : Laurence MOULIN

En 2010, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a créé le réseau mondial des villes et communautés amies des aînés afin d'inciter les territoires à mieux s'adapter aux besoins des aînés, de façon à exploiter le potentiel que représentent les personnes âgées pour l'humanité.

Depuis sa création en 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) s'attache à développer la démarche « Villes Amies des Aînés » au niveau francophone afin de mieux répondre au défi de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires.

Depuis 2013, le RFVAA est reconnu pour promouvoir la démarche Villes Amies des Aînés publics sûrs et la lutte contre l'âgisme.

Adhérer au RFVAA, c'est :

- Être soutenu dans le déploiement de sa politique envers les aînés.
- Construire un territoire bienveillant à l'égard de tous les âges.
- Apprendre à penser l'environnement social et l'environnement bâti en lien avec les spécificités des différentes générations.
- Être mieux préparé aux défis de la longévité.
- Disposer d'informations de qualité.
- Bénéficier de conseils pour structurer une dynamique Villes amies des aînés.
- Identifier les ressources de son territoire qui favorisent le vieillissement actif et heureux.
- Se former à la mise en œuvre de la démarche participative avec les habitants âgés.
- échanger et faire connaître ses bonnes pratiques.

- Être reconnu dans ses actions et son engagement pour mieux adapter le territoire au vieillissement.
- Être valorisé et rayonner dans toute la France et au-delà.
- Se fédérer pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics

Il semble important pour notre commune de participer à cette dynamique et d'adhérer à ce réseau eu égard aux enjeux que présente notre territoire. C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal que notre ville s'engage dans la démarche de l'OMS et signe la charte du RFVAA jointe en annexe.

Le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2025 s'élève, pour notre strate démographique à 360 €.

Vu l'avis favorable de la commission municipale permanente du 17 mars 2025,

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'adhésion de la ville à l'association « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés » ;
- **AUTORISE** Monsieur le maire par délégation, pour la durée de son mandat, à signer la charte jointe en annexe ainsi que tout acte relatif à cette adhésion et à son renouvellement conformément au barème d'adhésion de l'association ;
- **ACCEPTE** à l'unanimité de recourir au vote à main levée pour représenter la ville de CORBAS au sein de cette association ;
- **PROPOSE** les candidatures de :
Pour la majorité municipale : Nathalie René titulaire et Christine Nony suppléante
Pour l'opposition municipale : Michel Comoli titulaire et Lilian Morinon suppléant
- **DESIGNE** au vote à main levée le représentant la ville de CORBAS au RFVAA comme suit :
Nathalie René titulaire et Christine Nony suppléante : 26 voix
Michel Comoli titulaire et Lilian Morinon suppléant : 7 voix
- **SONT** désignées Nathalie René titulaire et Christine Nony suppléante représentant la ville de Corbas au RFVAA
- **DIT** que le versement de la cotisation s'effectuera au regard d'une pièce justificative fournie par l'association et que la dépense sera inscrite au chapitre 011 compte 6281 du budget principal.

Adopté à l'unanimité

Les jour, mois, et an que dessus,

au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,